

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 39/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 446/6° L du 30 décembre 1967 relative à la profession de docker et au bureau de main-d'œuvre docker de Djibouti

n° 39/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
30 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1968

Date du numéro
10 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire à compter du 1er janvier 1968 la délibération n° 446/6° L du 30 décembre 1967 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas relative à la profession de docker et au bureau de main-d'œuvre docker de Djibouti.